

## FICHE INNOVATION PRODUIT

# S.A.N.A

## SOLIDARITE PAR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES PAR LES PAYS DE LA LOIRE

**CIBLE**

Dès 12 ans,  
savoir nager

**NIVEAU**

Débutant

**DIPLÔME**

1 encadrant  
diplômé BPJEPS  
+ formation  
handi (CQH ou  
formation...)

**DURÉE**

3h

**PRIX**

non déterminé

## DESCRIPTION DU PRODUIT

Un accueil des personnes en situation de handicap sur les mêmes supports et avec les valides en famille ou entre amis!

En Pays de la Loire depuis de nombreuses années, le Conseil Régional a permis l'investissement dans du matériel adapté. Alors que la pratique de découverte pour les personnes en situation de handicap est en développement dans les clubs, il paraît important de proposer une suite à cette découverte à travers des cycles de pratiques.

Le lancement de telles activités, quel que soit le support, demande un investissement pour le club avant que le nombre de participants soit suffisant pour équilibrer le budget de fonctionnement.

## INTÉRÊT DU PRODUIT

La promotion de l'exercice physique sous toutes ses formes est une priorité de santé publique qui vise notamment, à prévenir les maladies chroniques non transmissibles et la perte d'autonomie. Un point de la littérature sur tous les

sujets qui concernent les bienfaits de l'activité physique sur la santé pour toutes les catégories de population, notamment pour prévenir ou contribuer au traitement de certaines maladies chroniques non transmissibles ainsi que les risques liés à la pratique intensive d'un sport a été réalisé dans le cadre d'une l'expertise collective de l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (INSERM), à la demande du ministère chargé des sports.

**Pour les structures :**

- Démarche Solidarité par les Activités Nautiques et Aquatiques:
- Valorisation de la structure sur un enjeu de santé publique
- Montée en compétences d'encadrement
- Proposer une alternative à la simple initiation
- Visibilité / reconnaissance institutionnelle



## IMPLANTATION

- Cycle de 5 séances, 1 pratique par semaine
  - 10/12 personnes par séances, 5-6 valides, 5-6 personnes en situation de handicap
  - Critère important : ne pas mettre à l'écart les personnes porteuses de handicap → proposer des activités individuelles, en duo ou en groupe pour tout le monde
  - Support adapté
  - Équipement adapté
  - Il faut servir l'intérêt du public et répondre aux attentes de ce dernier
- Ces situations demandent du personnel, des bénévoles ainsi que de l'investissement matériel déjà présent au sein des structures

## INVESTISSEMENT

matériel déjà présent au sein des structures

Peut faire l'objet d'une aide à l'acquisition dans le cadre du **Plan "Sport et Handicap"** du Conseil Régional des Pays de la Loire

